

Mesdames et Messieurs,

J'ai le très grand plaisir d'ouvrir notre assemblée automnale au Mont-sur-Lausanne, membre du secteur Nord de notre association. Votre Commune et ses murs me sont très chers, Monsieur le Syndic, puisqu'ils m'avaient porté sur les fonds baptismaux de notre association en 1997, donc hier ... ou presque ! Plus sérieusement, nous accueillir ici pour la 4<sup>ème</sup> fois vous place ex aequo en tête avec la Capitale, qui est aussi votre chef lieu. L'intérêt du Mont pour Lausanne Région n'est donc plus à confirmer.

Ceci exprimé, j'adresse un très cordial salut à toutes les personnalités issues des mondes politique, économique, associatif et aux médias vaudois qui nous font l'honneur d'assister à nos débats. Ce soir, nous sommes pour la première fois de notre longue histoire orphelins de nos préfets vaudois, tous en conclave avec leurs homologues des 27 pays membres de l'association européenne des représentants territoriaux de l'Etat. Les membres du Gouvernement vaudois nous ont aussi transmis leurs meilleurs vœux pour notre séance, ainsi que la Municipalité de Bussigny, qui est représentée ce soir par son premier citoyen, M. Blanc, Président du Conseil communal. Je relève avec plaisir la présence de plusieurs représentants du parti des Verts vaudois, ainsi que de Mme Claudine Amstein directrice de la CVCI, M. Rémy-Pierre De Blonay du Centre patronal, ainsi que M. Kunz directeur général de Beaulieu exploitation S.A.

Avant d'entrer dans le vif des sujets, j'ai le plaisir de passer la parole à Monsieur Daniel Grosclaude, Syndic de ces lieux, et dont les habitants portent le sympathique sobriquet de « Les pique-genièvre ». Les vertus médicinales de ce fruit sont particulièrement connues des amateurs d'eau-de-vie.

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Il est aujourd'hui de bon aloi de parler de la lourdeur des charges qui pèsent sur les épaules des citoyens actifs, que ce soit sur le plan de leur engagement professionnel ou politique. Alors parlons-en !

Le monde de l'entreprise passe de défis en défis : hier, la crise financière, aujourd'hui celle de l'Euro « pas cher », qui englouti l'essentiel des marges de nos produits manufacturés destinés à l'étranger. Quant à notre production à vocation indigène, elle subit chaque jour un peu plus les coups de boutoirs en provenance de l'Extrême-Orient, mais aussi ceux de nos voisins européens qui profitent de la force de notre franc. D'aucuns prônent donc un rapide retour au « réduit national » pour préserver nos acquis, en oubliant que l'essentiel de notre richesse provient de l'étranger, une fois couplée à celle de l'étranger qui la produit chez nous.

Notre population n'a jamais rechigné devant l'effort, et elle a appris à vivre avec ce qu'elle a, et non pas avec ce qu'elle espère. Mais la charge de travail a aussi pris un nouveau visage : les Temps modernes de Charlie Chaplin se sont mutés pour nombre d'entre nous en Temps virtuel, celui du monde de l'informatique qui, sous le couvert de l'efficacité a profondément bouleversé la vie des citoyens actifs. La pénibilité a aussi trouvé un nouveau repère : celui du

comparatif professionnel qui vous relègue en seconde ligue si vous n'êtes pas « Dr. Es clavier ». Ajoutez une once d'un usage abusif récurrent des courriels et autres porteurs de nouvelles non désirés et vous comprendrez pourquoi la lourdeur de la charge de travail ne se mesure plus seulement en kilogrammes, mais aussi en kilo bits.

La fonction informatique « copier-coller » de ce qui vient d'être exposé pour le monde professionnel est aussi applicable aux élues et élus, dans leurs fonctions exécutives, mais avec en prime quelques « cerises sur le gâteau ». Notre Etat de droit se fonde sur le berceau de la démocratie : la Commune. Celle-ci est le creuset duquel émerge la vie citoyenne, celle qui nous réunit ce soir. Alors, quel est le problème qui nous empêche de nous activer sous le cerisier ? Tout simplement la prise de contrôle insidieuse de nos compétences de gestion locale par les niveaux politiques supérieurs, ceux dont nombre de serviteurs ont oublié le creuset qui les a vu éclore.

Depuis qu'elle a vu fondre ses réserves d'or au profit des cantons, la Confédération a procédé à une vaste opération d'assainissement financier sur le dos de ceux-ci, en oubliant au passage de balayer là où il restait quelques « Coins » à récupérer (à Berne on préfère parler de « Batzeli »). Pour ne pas être en reste, les cantons se sont retournés auprès des communes, les seules entités publiques qui ne peuvent pas se retrancher derrière un frein à l'endettement constitutionnel pour refuser une dépense imposée « d'en haut ». Dans ces moments, on ne peut que constater que contrairement à l'humain, l'élue une fois en possession du pouvoir devient une bête politique qui ne se souvient plus du creuset qui l'a vu éclore.

Ces quelques propos un brin provocateurs pour vous faire part des interrogations de votre Bureau de coordination quant à la notion de partenariat qui anime, ou plutôt, qui n'anime pas certains membres de notre Gouvernement cantonal. Comment expliquer à nos communes membres que les courriers de Lausanne Région, dès qu'ils abordent une question financière, restent lettre morte, sans accusé de réception, geste de politesse élémentaire entre partenaires ?

Heureusement, nous pouvons compter sur les médias pour assurer le relais de l'information. La plus belle démonstration est la récente annonce devant une association de transport que le canton envisage d'investir 4 milliards dans ses infrastructures routières. Les communes vaudoises peuvent applaudir à cette déclaration. Mais elles auraient applaudi d'autant plus fort si elles avaient reçu une information « tous ménages » officielle, à défaut d'une réponse à leurs lettres. C'est donc bien un problème de forme qui porte atteinte à un problème de fond : celui du partenariat qui n'arrive pas à se défaire de son repli sur soi, ou du moins qui n'a pas pris conscience des conséquences catastrophiques en matière d'image de notre gestion publique, auprès des citoyennes et des citoyens.

La récente préparation par le canton d'un protocole d'accord entre communes, régions et canton, a fait apparaître la profondeur du fossé qui sépare ces partenaires en matière de confiance réciproque. Le document qui vous sera soumis tout à l'heure a plus une valeur de symbole, puisqu'il n'impose aucune nouvelle obligation qui ne figure déjà dans la convention du PALM du 22 février 2007. C'est simplement une confirmation exigée par la Confédération que les signataires sont toujours acquis à la noble cause de la gestion future de notre mobilité. Il en va du déblocage administratif dès 2011 des subventions fédérales pour nos axes forts, que les Chambres fédérales viennent d'entériner.

D'intenses négociations, menées cet été sous l'égide de Lausanne Région, ont permis de nouer la gerbe de l'accord, à ce stade des présidents des schémas directeurs qui ont reçu le blanc sein de la plupart de leurs membres, et du Comité de pilotage du PALM. Nous avons donc retrouvé espoir que les instances cantonales prennent la mesure de l'importance de

considérer les communes comme des vrais partenaires, qui méritent respect. Dans cette dernière ligne droite avant d'aborder l'implication de nos Conseils communaux et généraux, faire front commun est impératif, et tout dérapage partisan sera fatal à la réalisation de nos projets.

C'est dans ce même état d'esprit que doit se dérouler la phase de consolidation de l'axe fort « tram », entre Villars-Ste-Croix et la Blécherette « Rionzi ». Si le tram entre Renens et la place de l'Europe a aujourd'hui passé le cap du désir, pour rentrer dans celui de la faisabilité, reste à prouver d'ici 2012 que son aboutissement à l'Ouest, en passant par Bussigny, répond aux exigences fédérales en matière de densification. Le SDOL y travaille de manière très professionnelle, appuyé par le bureau technique du PALM.

S'agissant de la ligne appelée à desservir le Nord en passant par Métamorphose, la délégation politique des axes forts a pris acte du rapport des spécialistes mandatés, qui ont travaillé en toute indépendance, donc loin d'éventuelles pressions partisans. Le métro M-3 a remporté l'écrasante majorité des 38 points de l'analyse factuelle, excepté celui du coût. D'aucuns souhaitent aujourd'hui lui opposer une variante qui n'existe pas, celle d'une desserte de la Blécherette uniquement par une intensification des trolleybus. Si ce raisonnement avait été appliqué lors de l'évaluation de la pertinence du tram, celui-ci serait aujourd'hui enterré, mais au fond des cartons.

Reste à savoir où ira dans le futur le tram depuis la place de l'Europe. Cette question trouvera sa réponse le moment venu, en fonction de la densification non pas théorique, mais pratique du côté de Bellevaux, voire de l'Est lausannois. Je profite ici pour saluer le sens politique non partisan des autorités de Pully, Paudex et Lutry, qui n'ont pas répondu aux sirènes de l'avant-projet, qui voulait amener « avant l'heure » le tram chez eux. Ce type d'attitude n'est pas des plus fréquents, dès lors que des subventions sont agitées sous le nez des politiques.

Et pour mettre un terme à une autre rumeur fallacieuse qui voudrait nous faire croire que si le M-3 est accepté par les instances supérieures, il sonnerait le glas du prolongement du tram à l'Ouest, il est bon de rappeler ceci : la Confédération a accepté de cofinancer, en priorité B, donc dès 2016, une extension de l'axe fort à l'Ouest et au Nord, à la condition expresse que la démonstration de la densification soit confirmée. Nous sommes donc devant une équation simple : c'est les deux, c'est l'un, ou c'est aucun ; la balle est donc technique et non financière, du moins du côté de la Confédération.

Dans la même logique des objets qui peuvent créer la dissension entre les communes il y a la récente votation lausannoise sur la taxe de divertissement. Exigeant des autres le respect des décisions prises dans mon village, je ne me permettrai pas de commenter le choix souverain des lausannoises et des lausannois. Je me cantonnerai donc à vous faire part de mon avis sur les déclarations de « campagne » qui ont montré du doigt les communes de la région et leur « avarice ». Oui, le fonds culturel facultatif constitué en 1986 n'atteint pas les buts de ses fondateurs, pour des motifs qu'il ne m'appartient pas de commenter, n'ayant pas reçu mission des communes non-partenaires de m'exprimer en leur nom. Par contre, si on ajoute aux fr. 700'000.- apportés annuellement la part de la taxe de divertissement payée par les non-lausannois, un calcul réducteur dirait « objectif atteint ».

Aujourd'hui, la culture n'est pas encore un des volets dont s'occupe efficacement Lausanne Région. Mais rien n'est figé dans le marbre, et une nouvelle étude que nous lançons ces jours pourrait voir évoluer ce dossier, rempli de passions, le propre de la culture. Dans moins de 100 jours va entrer en vigueur la nouvelle péréquation financière entre les communes. Ce vaste chantier, dans lequel de nombreux représentants politiques de notre région ont été impliqués, ne sera vraiment abouti que lorsqu'il aura mis des mots simples en face de chiffres

complexes. Non, Mesdames et Messieurs, nous n'allons pas réinventer la roue, ni l'eau chaude, nous allons tout simplement nous montrer un peu plus curieux que le Grand Conseil, avant son vote sur la nouvelle loi.

La péréquation de 2003 avait montré assez rapidement ses faiblesses, mais surtout son opacité, qui a provoqué des procès d'intention entre villes et campagne, et bien d'autres, mais juridiques. A l'époque, notre association avait tiré la sonnette d'alarme auprès du canton, craignant pour le développement des collaborations intercommunales non imposées par une loi. Nous avons eu droit pour seule réponse à un silence assourdissant. Dans le cadre de la révision de cette péréquation en 2009, le sujet de l'affectation des montants perçus a refait surface avec d'autant plus d'acuité que chaque commune recevra désormais en retour un montant variant entre fr. 100.- et l'050.- par habitant, en fonction de la taille de sa population. De façon réductrice, on parle ici des charges des villes centre. Le montant rendu progressant fortement à partir de 5'000 habitants, il ne faut donc pas parler de centre, mais de centralité.

Le Gouvernement et le Parlement cantonal n'ayant pas proposé une méthode, et le Comité de l'UCV souhaitant que la réflexion soit menée dans les régions, votre Bureau de coordination a décidé cet été de réactiver sa Commission de financement régional. Celle-ci porte à son actif la construction de l'extension du CIGM, la piste en dur de la Blécherette, et la création de la Fondation de Beaulieu. Nos 3 secteurs, Capitale y compris, ont nommé leurs délégués politiques et techniques. Pour faciliter le travail de la Commission, nous ferons aussi appel au SCRIS et au Service cantonal des finances communales, payé par celles-ci par prélèvement dans le pot de la péréquation.

Je vous disais, mettre des mots en face des chiffres : ce travail doit réussir. A défaut, il sonnera à plus ou moins brève échéance la fin de la collaboration facultative entre communes centres et périphériques. Nos Commissaires partiront d'une feuille vierge, ce qui veut dire clairement qu'aucun thème ne sera tabou. Le résultat de leurs travaux devra par contre exprimer sans ambages ce qui, à leurs yeux, n'est pas dans la péréquation. Une fois les conclusions rendues, votre Assemblée sera appelée à se prononcer formellement. Un vote favorable, que le Bureau de coordination appelle de ses vœux pour la prochaine et dernière assemblée de cette législature, nous permettra de nous regarder en face sans arrières pensées nocives à notre noble mission, celle d'être au service de nos communes et de leurs populations.

Voilà pour ce qu'il en est s'agissant de la lourdeur des charges qui pèse sur les épaules des citoyens actifs en politique. Pour terminer ce message, permettez-moi encore quelques mots sur certaines de nos actions pour lesquelles personne ne songerait à exiger une péréquation.

Dans notre société aisée, qui peine de plus en plus à regarder en face les réalités de la Vie, société façonnée par les scoops journaliers dont les médias ont le secret et qui ne favorisent plus « l'arrêt sur image », l'individu qui ne répond pas au « schéma type » est automatiquement marginalisé. Pour combler ce qui peut encore l'être, la société s'est dotée d'un arsenal de structures et d'une armée de spécialistes de toutes sortes. Il faut saluer ici le travail de ces personnes, qui sont notre « bonne conscience ».

Notre **commission Toxicomanie**, qui a soumis au Bureau de coordination une demande de changement de nom, a beaucoup de projets en cours :

La semaine prochaine sera lancé le site de prévention [www.estimesdesoi.ch](http://www.estimesdesoi.ch) . Ce site vise à améliorer l'estime de soi des jeunes, et des moins jeunes, par des tests, des informations et des conseils. Vous recevrez prochainement dans les communes une lettre d'information à ce sujet, ainsi que du matériel publicitaire.

La commission Toxicomanie a mandaté, au début 2010, l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques pour réaliser une étude sur les femmes en marge. Cette étude est maintenant terminée. Vous pourrez en prendre connaissance à l'occasion d'une journée de réflexion « **Femmes en marge : un genre à part** » qui se tiendra le Jeudi 11 novembre 2010 à la salle polyvalente de Romanel/Lausanne. Nous vous rappelons qu'il est important que des représentants politiques de nos communes y participent, car cette journée sera le lieu de discussion, avec les professionnels, des recommandations émises par ce rapport. Vous recevrez le programme dans vos communes et en trouverez aussi sur la table à l'entrée de cette salle.

La commission **Formation et Emploi des Jeunes** continue de piloter son **projet DUO 15-18**. Une douzaine de Duos sont en cours. Actuellement plus de 25 bénévoles sont formés et attendent des jeunes. C'est pourquoi, vous recevrez dans vos communes un flyer, réalisé avec des élèves de l'OPTI, pour distribution à vos jeunes. En effet, depuis le début de ce projet, les jeunes ont été adressés à Caritas, qui gère ce projet, plutôt par des institutions que par les communes. Comme nous pensons que vous connaissez aussi des jeunes qui pourraient bénéficier de ce mentorat gratuit, nous vous remercions de leur faire parvenir le flyer que vous trouverez aussi sur la table à l'entrée.

Cette commission a aussi réalisé le stand de Lausanne Région au nouveau **Salon des Métiers et de la Formation Lausanne** qui se tiendra la semaine prochaine à Beaulieu. Nous remercions toutes les communes qui ont mis des apprentis à disposition et tenons à nous excuser auprès de celles dont nous n'avons pu prendre les apprentis. Vous y êtes tous cordialement invités.

Reste à saluer le travail de la **Commission transports** qui, sous la direction experte de Mme la Syndique Claudine Wyssa, pilote nos comptages quinquennaux, ainsi que la création du futur site Internet pour le stationnement futé, donc à proximité des transports publics. Vous serez informés le moment venu pour d'une part prendre connaissance du résultat des comptages dans vos localités et d'autre part pour mettre en lien notre nouveau site Internet avec le vôtre.

Pour conclure, je vous donne rendez-vous le mardi 16 novembre prochain à 17h30 au Théâtre de Beausobre à Morges, pour la cérémonie de signature du protocole d'accord sur le PALM suffisamment évoqué. Toutes les communes de Lausanne Région sont invitées à participer à la Conférence d'agglomération qui suivra. Quant à celles et ceux qui sont disposés à nous consacrer l'entier de l'après-midi, nous aurons beaucoup de plaisir à les accueillir au même endroit à 13h30 pour débattre du thème « parc, nature et paysage dans l'agglomération Lausanne-Morges ».

Je vous remercie de votre attention.

*Gustave Muheim*

Belmont, le 30 septembre 2010